



VOTRE DOSSIER. MA PRIORITÉ.

Être proche des membres et présent sur le terrain.

Écouter vos préoccupations, les porter là où les décisions se prennent et assurer un suivi concret des dossiers.

Je veux mettre toute mon énergie à défendre vos intérêts avec transparence et détermination.

LE RÔLE DE VOTRE VP.

Votre voix devant l'employeur

Représente officiellement la région lors des rencontres avec les gestionnaires.

Votre interprète de la convention

Répond à vos questions et veille au respect de la convention collective.

Applique les statuts et règlements

Les statuts et règlements dictent les devoirs et responsabilités des élus et nous nous devons de les suivre.

Gestionnaire de la région

Gère les libérations syndicales et le budget régional.

Décideur au comité exécutif

Siège au comité exécutif, qui dirige le syndicat, pour un mandat de 3 ans.

CE QUE JE M'ENGAGE À FAIRE.

Être accessible.

Être à l'écoute, disponible et proche des réalités vécues par les membres.

Assurer un suivi rigoureux.

Prendre en charge les dossiers qui vous touchent et vous tenir informés de leur évolution.

Défendre un traitement équitable.

Veiller à la permanence, aux conditions des membres temporaires et à une application juste de la convention.

Soutenir votre progression.

Défendre la formation, la reconnaissance du travail accompli et l'accès aux postes de niveau D.

VOS PRIORITÉS. NOTRE EXPÉRIENCE.

Découvrez l'équipe et nos engagements au verso.

Du 9 au 23 octobre, faites entendre vos priorités. Votez.